

Image not found or type unknown



Sucsession usufruit partage

Par **ALDEBERT claudé**, le **04/11/2009 à 19:16**

Bonjourrn suite au decés de mon pere ma belle mere voudrai louer la maison elle a lusufruit
ma question et que le mobilier qui et dedans elle a lusufruit aussi je voudrai savoir que devient
le mobilier si ca reste dans la maison ou il faut quel le mette dans un autre endroi et qui assume
les frais de ca rnrnmerci de votre reponce